




PLAN D'ACTION
Politique municipale de sécurité civile
2021-2026

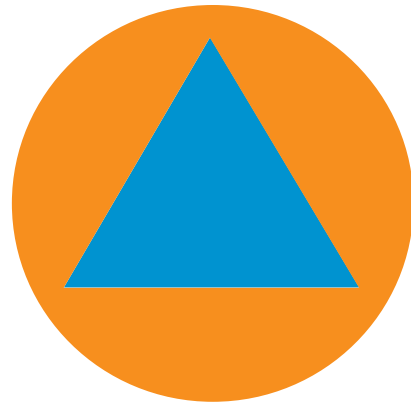


La Politique municipale de sécurité civile est le principal outil qui permet aux dirigeants de la Ville de faire une gestion proactive, de prendre des décisions et d'attribuer, à la gestion de la sécurité civile, des ressources tant matérielles, financières qu'humaines, et ce, de façon cohérente avec l'objectif de développer une culture de sécurité civile pour la Ville de Terrebonne, dans une perspective d'atteinte de résilience collective. Ce plan d'action permet de positionner les stratégies de mise en œuvre des orientations de la politique

Table des matières

Définitions	5
Les orientations, notre plan d'action	6
Orientation 1 – Résilience organisationnelle	7
Orientation 2 – Résilience citoyenne	8
Orientation 3 – Arrimage aux activités internes de la Ville pour la sécurité de ses citoyens	9
Orientation 4 – Interopérabilité de tous les acteurs	11
Orientation 5 – Rétablissement	12





Le logotype de la sécurité civile

Ce logotype s'inspire d'un emblème international qui symbolise l'état d'équilibre par son triangle bleu au cœur d'une surface orangée, représentant l'état d'alerte. Il évoque la mission de la Sécurité civile, qui est d'intervenir de manière calme et efficace en situation d'urgence et de rétablir l'harmonie dans les milieux touchés par des sinistres.



La signature municipale de terrebonne

Combinaison du logotype international de la sécurité civile et de la signature municipale de Terrebonne, ce logotype identifie les personnes qui portent secours, les véhicules d'urgence et les lieux d'hébergement d'urgence lors d'un sinistre.



Définitions

Afin de bien comprendre les éléments contenus dans la Politique municipale de sécurité civile, il importe de préciser les principaux concepts et définitions clés sur lesquels se fonde ce contenu. Ces définitions sont tirées de documents du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Aléa

Phénomène, manifestation physique ou activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement (chaque aléa est entre autres caractérisé, en un point donné, par une probabilité d'occurrence et une intensité donnée).

Catastrophe (sinistre)

Évènement qui cause de graves préjudices aux personnes ou d'importants dommages aux biens et exige de la collectivité affectée des mesures inhabituelles.

Conséquence

Atteinte ou dommage portés aux populations, aux biens et aux autres éléments d'un milieu touché par la manifestation d'un aléa.

Facteur de vulnérabilité

Caractéristique sociale, économique, physique (matérielle) ou naturelle susceptible de rendre une collectivité ou un élément exposé plus vulnérable à la manifestation d'un ou de plusieurs aléas.

Intervention

Ensemble des mesures prises immédiatement avant, pendant ou immédiatement après un sinistre pour protéger les personnes, assurer leurs besoins essentiels et sauvegarder les biens et l'environnement.

Préparation

Ensemble des activités et des mesures destinées à renforcer les capacités de réponse aux sinistres.

Prévention

Ensemble des mesures établies sur une base permanente qui concourent à éliminer les risques, à réduire les probabilités d'occurrence des aléas ou à atténuer leurs effets potentiels.

Probabilité d'occurrence

Degré de vraisemblance associé à la manifestation d'un aléa d'une intensité donnée (la probabilité d'occurrence peut s'exprimer de façon qualitative ou quantitative).

Résilience

Aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en résistant ou en changeant, en vue d'établir et de maintenir des structures et un niveau de fonctionnement acceptables.

Rétablissement

Ensemble des décisions et des actions prises à la suite d'un sinistre pour restaurer les conditions sociales, économiques, physiques et environnementales de la collectivité et réduire les risques.

Sinistre

Évènement qui cause de graves préjudices aux personnes ou d'importants dommages aux biens et qui exige de la collectivité affectée des mesures inhabituelles.

Vulnérabilité

Condition résultant de facteurs physiques, sociaux, économiques ou environnementaux qui prédispose les éléments exposés à la manifestation d'un aléa à subir des préjudices ou des dommages.

Situation d'exception¹

Situation impromptue qui nécessite une coordination entre les intervenants, qui pourrait se gérer difficilement dans le cadre de fonctionnement habituel ou qui pourrait avoir des conséquences négatives sur le rayonnement de la Ville.

¹ Adoptée par la Ville et inspirée des meilleures pratiques.

Les orientations, notre plan d'action

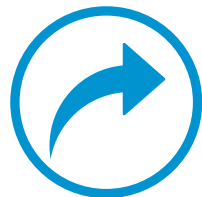
La Politique municipale de sécurité civile est le principal outil qui permettra aux dirigeants de la Ville de faire une gestion proactive, de prendre des décisions et d'attribuer à la gestion de la sécurité civile des ressources tant matérielles, financières qu'humaines, et ce, de façon cohérente et avec l'objectif de développer **une culture de sécurité civile pour la Ville de Terrebonne, dans une perspective d'atteinte de résilience collective.**

Afin de soutenir la mise en œuvre de la politique, un plan d'action quinquennal élaboré en collaboration avec les différentes directions de la Ville est sous la responsabilité du Coordonnateur municipal de la sécurité civile. Le plan d'action permet de positionner les stratégies de mise en œuvre des orientations de la politique dans un cadre identifiant les personnes responsables, la planification financière ainsi que les échéanciers des actions à réaliser.

L'application rigoureuse et concertée de la Politique municipale de sécurité civile, par la mise en œuvre de son plan d'action, vient soutenir un objectif fondamental de sécurité civile soit celui d'assurer la meilleure qualité de vie qu'il soit aux citoyennes et aux citoyens et d'offrir la protection à l'ensemble de la collectivité.

Les cinq (5) orientations prévues dans la politique sont détaillées avec des actions concrètes. Le plan d'action quinquennal sera réévalué et mis à jour au courant du cycle de gestion annuel.





Orientation 1 – Résilience organisationnelle

Adopter les meilleures pratiques de gouvernance et privilégier la diversité d'expertise.

Uniformiser les mécanismes de gouvernance des comités en sécurité civile pour augmenter leur productivité, en développer la stabilité et maintenir leur pérennité. Assurer une gouvernance forte afin d'élargir les connaissances entourant le contexte **politique, administratif, normatif** et **éthique** de la gestion des risques et des urgences à la Ville de Terrebonne, au Québec et même à plus grande échelle, et ce, pour l'ensemble des acteurs œuvrant dans les comités de sécurité civile. S'assurer que l'ensemble des membres siégeant à des comités de sécurité civile sont en mesure d'identifier et de décrire le rôle des différents acteurs à interpeler en situation d'exception ou de sinistre en lien avec leur direction, afin de

favoriser l'interopérabilité entre les directions à l'intérieur même de la Ville, mais aussi avec les partenaires externes. Les membres doivent également connaître le processus de contrôle budgétaire en lien avec la reddition de comptes en situation d'exception ou de sinistre. L'inclusion de la diversité de l'expertise dans les partenariats en planification bonifie la prise de décision en intervention. La Ville reconnaît également que le partage du savoir et la transparence dans la communication de ses enjeux sont des incontournables pour élargir les perspectives dans la recherche de solution ou de partenariat innovant lors de la gestion des risques.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Uniformiser les mécanismes de gouvernance des comités en sécurité civile.	Adopter un cadre de gouvernance pour les comités de sécurité civile issus de la politique.	Élaboration d'un cadre de gouvernance.	Conseiller en sécurité civile Comité municipal de sécurité civile (CMSC)		2026
Développer l'aménagement du territoire en lien avec la sécurité civile.	Créer des partenariats pour l'amélioration des mesures de prévention en matière d'aménagement du territoire.	Création d'un Comité municipal mixte de la résilience collective (CMMRC).	Conseiller en sécurité civile		2022-2023
		Au moins un partenariat avec une association professionnelle, une université, un centre de recherche, etc.	Conseiller en sécurité civile		2022 à 2026
Diversifier l'expertise dans les partenariats.	Rechercher les meilleures pratiques ou produits innovants en lien avec la résilience et la sécurité civile.	Représentation de la Ville au regroupement des 10 grandes Villes (G10).	Conseiller en sécurité civile		2022 à 2026
	Inscrire la Ville à des programmes de recherche.	Au moins un programme de recherche.	Conseiller en sécurité civile Coordonnateur de la sécurité civile		En continu



Orientation 2 – Résilience citoyenne

Connaître et communiquer les risques

Communiquer efficacement les risques auxquels la Ville est exposée et les moyens de les atténuer. La Ville de Terrebonne est proactive dans le recensement des industries pouvant être génératrices de risques sur son territoire et recense également les situations d'exception ou de sinistres survenues sur son territoire. Elle entend bonifier sa gestion des risques par une analyse de risques s'appuyant sur des méthodes rigoureuses et reconnues dans le domaine de la sécurité civile, et ce, dans une perspective de se préparer aux conséquences plutôt qu'au risque lui-même.

La Ville entend devenir une administration qui communique clairement et de façon transparente les risques, ce qui implique qu'elle doit travailler sur la perception du risque, mesurer le degré de contrôle et le sentiment de responsabilité face au risque de la collectivité. L'analyse de la perception de ce rôle sera reliée aux actions que la Ville entreprendra pour informer les citoyens, les citoyens corporatifs et les partenaires. Elle doit également bonifier les procédures existantes à la suite des analyses et être rigoureuse dans l'application de la législation en tenant compte que la Ville et son environnement sont en constante évolution. Les démarches que la Ville entreprendra en lien avec la gestion globale des risques devront demeurer intimement liées à la réalité dynamique de la Ville.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Améliorer la résilience des citoyens.	Implanter la trousse 72 h.	Diffusion de capsules de sensibilisation.	Coordonnateur de la sécurité civile Communication	20 000 \$	2021-2022
		Incitation auprès des ménages à préparer sa trousse 72 h pour atteindre une autonomie citoyenne.	Coordonnateur de la sécurité civile Communication		En continu
	Analyser la résilience collective à l'aide d'indicateurs reconnus.	Mise en place d'un outil pour mesurer le capital social.	Conseiller en sécurité civile		2026
Communiquer les risques.	Promouvoir le système d'alerte au citoyen.	Élaboration d'un plan de communication sur le système d'alerte au citoyen.	Coordonnateur de la sécurité civile Communication		2021-2022
		Augmentation annuelle d'inscriptions à l'automate d'appel.	Conseiller en sécurité civile Communication		En continu
	Mettre en place un plan de communication sur l'identification des risques et la préparation.	Diffusion du plan de communication.	Coordonnateur de la sécurité civile Communication		2021-2022
		Diffusion à la population des plans d'urgence environnementale avec les partenaires.	Conseiller en sécurité civile Communication		2022-2023
		Rencontres citoyennes.	Conseiller en sécurité civile Communication		2023



Orientation 3 – Arrimage aux activités internes de la Ville pour la sécurité de ses citoyens

Intégrer les activités de prévention et de préparation dans l'ensemble des actions de la Ville en gestion courante et mettre l'accent sur l'atténuation des conséquences des risques auxquels la Ville et ses citoyens sont exposés.

Adopter une gestion proactive en matière de sécurité civile en misant sur la prévention et la préparation. Sur une perspective à moyen terme, la Ville souhaite que chaque direction développe des réflexes dans sa gestion courante lui permettant de capter les enjeux de sécurité civile dès le début d'un projet, notamment lors de l'émission de nouveaux permis, lors de l'aménagement d'une partie du territoire, lors de la réparation d'un tronçon de route, lors d'un partenariat avec une industrie, etc. Identifier les risques ou les impacts que l'action, le projet ou la décision pourrait avoir sur la sécurité civile, diminuant ainsi à

la source la vulnérabilité de la Ville face au risque et en augmentant sa résilience. Pour ce faire, la Ville encourage l'ensemble de son personnel à émettre son opinion pour mieux bâtir, mieux réparer, mieux aménager et prendre des décisions axées sur une perspective à long terme en lien avec les nouvelles tendances et des données probantes, par exemple, en lien avec les changements climatiques, des concepts d'aménagement durable du territoire, etc.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Développer une gestion proactive en matière de sécurité civile.	S'assurer de l'évolution du PMSC.	Révision et mise à jour annuelles du PMSC.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile CMSC		2021 à 2026
		Rapport d'analyses rétrospectives et de recommandations à la suite des sinistres.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile CMSC		2021 à 2026
Instaurer une culture de sécurité civile auprès des employés.	Tenir des séances d'information au sein des missions.	Rencontre annuelle dans chacune des missions.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2021 à 2026
	Privilégier une avenue en préparation et prévention dans chaque service.	Diffusion annuelle d'une capsule de sécurité civile auprès du personnel.	Conseiller en sécurité civile Communication	7 500 \$	2025-2026
	Rencontrer de manière statutaire le Comité municipal de sécurité civile.	Trois rencontres annuelles.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile CMSC		2021 à 2026

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Développer la connaissance des risques.	Connaître les plans d'urgence environnementale.	1 plan particulier d'intervention (PPI) annuellement, pour chacun des risques.	Conseiller en sécurité civile CMSC	25 000 \$	2021 à 2023
	Développer des PPI en fonction de l'analyse des risques consolidés (ARC).	1 PPI sur un risque par année.	Conseiller en sécurité civile CMSC	15 000 \$/annuel	2022 à 2026
		Mise à jour annuelle des PPI élaborés.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2021 à 2026
	Identifier les matières dangereuses sur le territoire.	Mise en place d'une cueillette d'information lors de la rédaction de plan d'intervention et/ou lors d'inspections des risques.	Chefs aux opérations Conseiller en sécurité civile Pompiers		2022-2023
Réduire en amont la vulnérabilité de la Ville aux aléas auxquels elle est exposée.	Analyser les risques de la rivière en collaboration avec le MSP et le MAMH.	Établissement de démarches auprès du bureau de projets du MAMH pour la phase 2 de l'étude de la rivière des Mille-Îles.	Conseiller en sécurité civile Ministère de la Sécurité publique Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		2022-2023
	Mettre en place les mesures qui pourraient être avantageuses pour maîtriser les risques afférents.	Lors d'élaboration des PPI, analyse de l'instauration de mesures préventives avec les partenaires.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2022 à 2026
Approfondir la connaissance de la vulnérabilité de la Ville face aux aléas susceptibles de l'affecter.	Poursuivre les travaux dans le cadre de l'analyse de risques consolidés.	Élaboration d'un plan d'action à la suite de l'analyse de risques consolidés.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2021
		Déploiement, au cours des cinq (5) prochaines années, des actions annuelles prévues au plan d'action.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2022 à 2026
		Documentation sur l'évaluation du milieu au PMSC.	Conseiller en sécurité civile CMSC		2022 à 2026



Orientation 4 – Interopérabilité de tous les acteurs

Viser les plus hauts standards d'intervention pour le personnel tout en développant un cadre d'interopérabilité avec l'ensemble des acteurs de la sécurité civile.

Renforcer la connaissance et l'expertise des intervenants de la Ville en misant sur l'information, la formation et l'entraînement, et en augmentant le nombre et la diversité des réseaux d'échange favorisant ainsi l'interopérabilité lors d'interventions. Dans une perspective plus audacieuse, la Ville entend développer un cadre d'interopérabilité pour l'ensemble de l'organisation se traduisant à différents niveaux, comme

stratégique, tactique et opérationnel. Cela signifie que l'ensemble des parties prenantes de la Ville et ses partenaires seront aptes à travailler ensemble et à concerter leurs efforts lors d'une intervention. Le cadre d'interopérabilité permettra de créer en amont des ponts, au bon moment et au bon endroit, entre les acteurs clés en sécurité civile et d'y intégrer des outils de gestion communs.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Développer la compétence des acteurs clés de la Ville en matière de sécurité civile.	Maintenir le programme de formation.	Diffusion annuelle d'une séance de formation.	Conseiller en sécurité civile OMSC	10 000 \$	2021 à 2026
	Procéder à une simulation de l'OMSC.	Tenue d'une simulation de table avec le CMSC.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile OMSC	25 000 \$	2022
		Tenue d'un exercice pratique.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile OMSC	50 000 \$	2023
	Sensibiliser les compagnies génératrices de risques à la nécessité de faire une simulation par année.	Nombre de simulations réalisées.	Conseiller en sécurité civile		2024 à 2026
	Intégrer au PMSC un plan de formation des compétences des acteurs clés.	Identification des connaissances et compétences nécessaires au personnel pour bien assumer leurs responsabilités dans le cadre de la gestion d'une situation d'exception.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Ressources humaines	7 500 \$	2023
		Établissement d'un plan de formation basé sur une priorisation des besoins.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Ressources humaines		2023
Augmenter la diversité du réseau d'information.	Rechercher les réseaux innovants en lien avec la sécurité civile ou la résilience collective.	Participation à une rencontre de réseautage et de partage de connaissances.	Conseiller en sécurité civile		En continu
	Développer notre réseau en sécurité civile.	Invitation aux partenaires, dans nos simulations, pour connaître leurs besoins advenant un sinistre susceptible de survenir sur notre territoire.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile		2022-2023



Orientation 5 – Rétablissement

Adopter une gestion prospective de la phase de rétablissement pour l'ensemble des actifs de la Ville de Terrebonne (financiers, matériels, infrastructures).

Soutenir la gestion de la phase de rétablissement dans sa globalité, considérer le rétablissement comme un ensemble d'actions prévisibles et maîtrisables en évitant ainsi de subir l'aléa et d'improviser le rétablissement. À la suite d'un sinistre, la Ville convient que la phase de rétablissement comportera sans contredit quelques imprévisibilités en lien avec le type d'aléa subi, mais avec l'immensité des données colligées dans les dernières années à travers le Québec et dans le monde, il est de la responsabilité de la Ville de structurer

la réponse de la phase de rétablissement sous l'angle de l'anticipation et de la planification des actions. En phase de préparation, le rétablissement devra prendre tout autant de place que les autres dimensions de la sécurité civile. De plus, les actions portées en intervention devront tenir compte des impacts en lien avec le rétablissement, permettant ainsi de planifier rapidement les besoins de rétablissement.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Développer la continuité des activités.	Sensibiliser les entreprises à se doter d'un programme de continuité des activités.	Accès à un plan de continuité des opérations (site web du ministère de la Sécurité publique).	Conseiller en sécurité civile Communication		2025
		Campagne de sensibilisation auprès des entreprises.	Conseiller en sécurité civile Communication	10 000 \$	2026
	Mettre en place un programme de continuité des activités.	Bilan des impacts sur les affaires ainsi qu'analyse de risques pour les services critiques.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Direction des services	75 000 \$	2023
		Développement de scénarios d'incidents et de stratégies reliées. Nous identifierons et prioriserons les stratégies à implanter et développerons la structure de réponse.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Direction des services		2023
		Développement de plans de continuité des opérations afin de permettre une réponse à différents scénarios d'incidents et d'assurer une intégration avec les autres plans existants ou à développer.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Direction des services		2024
		Réalisation d'un exercice de continuité des affaires afin de s'assurer que les plans sont compris et qu'ils sont adéquats. Mise en place d'un processus de reddition de compte afin de s'assurer que les plans sont revus régulièrement et les stratégies, implantées.	Coordonnateur de la sécurité civile Conseiller en sécurité civile Direction des services		2025

OBJECTIF STRATÉGIQUE	ACTIONS/MESURES	INDICATEURS	RESPONSABLES/CONTRIBUTEURS	BUDGET	ÉCHÉANCIER
Améliorer la dimension rétablissement.	Développer un outil général pour l'élaboration d'un plan de rétablissement lors d'un sinistre.	Ajustement des rôles de chacun des acteurs pour la dimension rétablissement.	Conseiller en sécurité civile		2022-2023
	Prendre connaissance du rétablissement à la suite d'un événement majeur d'autres villes en lien avec divers aléas.	Prise de connaissance des études faites à la suite d'un événement.	Conseiller en sécurité civile CMSC		En continu
		Recevoir un représentant de la Ville pour présenter son événement.	Conseiller en sécurité civile CMSC		En continu
Améliorer le retour d'expérience.	Opérationnaliser le mécanisme d'amélioration continue en place pour démontrer l'application des correctifs sur l'ensemble des problèmes décelés à la suite des rétroactions réalisées.	Intégration, au PMSC, d'un canevas pour le processus de retour sur l'expérience (RETEX).	Conseiller en sécurité civile		2022



